



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

275^e séance du
CONSEIL DES GOUVERNEURS
CGV-210417
Le 17 avril 2021
de 8 h 35 à 12 h 43
À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Conseil des gouverneurs • CGV-210417



CGV-210417

UNIVERSITÉ DE MONCTON

275^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 17 avril 2021

de 8 h 35 à 12 h 43

À distance / Microsoft Teams

PRÉSENCES

MEMBRES

Darius Bossé	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Michelyne Paulin	alUMni
Annie Hélène Boudreau	Professeure (Shippagan)	Denis Prud'homme Recteur et vice- chancelier	U de M
Patrick Breton	Extérieur du N.-B. (N.-É.)	Paulette Robert	Nord-Est
Morel Caissie	Nord-Ouest	Mathilde Thériault	Étudiante (Moncton)
Marc-Antoine Chiasson	Sud-Est	Mireille Vautour	Nord-Ouest
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	<u>REPRÉSENTANTE AUTOCHTONE</u>	
Isabelle Dasylla- Gill	Extérieur du N.-B. (I.-P.-É)	Nancy McBain	
Edith Doucet, présidente	Extérieur des régions	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
Kassim Doumbia	Nord-Est	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Emmanuel Edou	Étudiant (Shippagan)	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	Moncton
Denise Frenette	Sud-Est	Madeleine Dubé, vice- rectrice	Edmundston
Louise Imbeault	Chancelière	Nathalie Haché, directrice par intérim de la Direction des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
Mathieu Lang	Professeur (Moncton)	Edgar Robichaud, vice- recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Samuel LeBreton	Extérieur des régions	Gilles Roy, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Mathieu Lemieux	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)	Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan
Denis Mallet	Nord-Est		
Julien Massicotte	Professeur (Edmundston)		
Émilie Parent	Étudiante (Edmundston)		
Isabelle Paulin	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)		

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES.....	4
3. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	5
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	5
6. CORRESPONDANCE	5
7. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	5
7.1. Nominations au Conseil des gouverneurs.....	5
7.1.1. Membre de la région du Sud-Est.....	5
7.1.2. Membre de l'extérieur du Nouveau-Brunswick résidant dans la région de l'Atlantique	5
7.2. Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs.....	6
7.2.1. Comité de finance	6
7.2.2. Présidence du Comité de finance.....	6
7.2.3. Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure.....	6
7.3. Plan de travail 2020-2021	6
8. Ordre du jour de consentement (OJC)	7
8.1. OJC Procès-verbaux CEX-210126, CEX-210309 ET CEX-210406 (extraordinaire)	7
8.2. OJC Rapport des ressources humaines.....	7
8.3. OJC Rapport du Comité conjoint de la planification	8
8.3.1. OJC Évaluation des programmes en administration publique et en gestion des services de santé.....	8
9. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	9
10. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-201205	9
11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CGV-201205.....	10
11.1. Autres	10
12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER.....	10
13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-210126	11
13.1. Autres	11
14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-210309	12
14.1. Renouvellement du mandat de la vice-doyenne de la Faculté d'administration	12
14.2. Autres	12
15. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-210406 (EXTRAORDINAIRE).....	12
15.1. Nomination du vice-doyen à la faculté des études supérieures et de la recherche	12
16. Affaires découlant du rapport du Comité conjoint de la planification	13
16.1. Création du Diplôme en analyse et action communautaires	13
17. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE	13
17.1. Mise à jour du budget.....	13
18. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT.....	14
19. RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT	15
20. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL POUR LE VOTE.....	15
21. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-210305.....	15
22. AFFAIRES NOUVELLES.....	15
22.1. Remerciements	15
22.2. Lancement d'un concours de cadre supérieur.....	15
22.3. Prolongation de la convention collective avec l'ABPPUM	16
23. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE	16
24. CLÔTURE.....	16

TABLE DES MATIÈRES (suite)

DOCUMENT	17
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté	A (1-2)
DOCUMENT B : Nominations – Conseil des gouverneurs	B (1-7)
DOCUMENT C : Nominations – Comités du Conseil des gouverneurs	C (1-3)
DOCUMENT D : Plan de travail du Comité de gouvernance (2020-2021)	D (1-3)
DOCUMENT E : Rapport des ressources humaines	E (1-3)
DOCUMENT F : Procès-verbal du CCJ-210126	F (1)
DOCUMENT G : Rapport du recteur et vice-chancelier	G (1-24)
DOCUMENT H : Renouvellement du mandat de la vice-doyenne - Faculté d'administration.....	H (1)
DOCUMENT I : Nomination du vice-doyen de la FESR.....	I (1)
DOCUMENT J : Création du Diplôme en analyse et action communautaires	J (1-30)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 35 : La présidente du Conseil des gouverneurs souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Elle procède à la lecture du texte de reconnaissance de l'Université de Moncton envers les peuples autochtones :

« L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiwik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1726. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiwik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »

Janice Comeau et Hanane Ghouli sont nommées scrutatrices.

La présidente rappelle quelques consignes à respecter lors de réunions du Conseil des gouverneurs.

2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

La présidente souhaite la bienvenue aux nouvelles personnes qui participent à la réunion. Elle souligne la présence de Patrick Breton (en nomination - région de l'Atlantique), Mathieu Lemieux (nommé par l'Association des anciennes, anciens, amies et amis de l'UMCE), Richard Losier (en nomination – région du Sud-Est), Isabelle Paulin (nommée par l'Association des anciennes, anciens, amies et amis de l'UMCS) et Mathilde Thériault (présidente de la FÉÉCUM). Elle souligne de façon spéciale la présence de Nancy McBain qui a été nommée par le Conseil des chefs à titre de représentante autochtone au sein du Conseil des gouverneurs. Mme McBain participera aux réunions du Conseil en ayant une voix consultative.

3. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Une minute de silence est observée en mémoire des personnes suivantes qui sont décédées récemment :

Dr Léopold Masumbuko Wa-Bunsungu est décédé le 19 décembre. Il était chargé de cours à l'Université et une personne fort respectée et appréciée dans la communauté universitaire africaine.

Mme Huberte Poirier est décédée le 23 décembre. Elle était professeure à la retraite de l'École de science infirmière.

M. Gérard Beaulieu est décédé le 8 janvier. Il était professeur d'histoire à la retraite.

M. Paul Joseph Bourque est décédé le 11 janvier. Il était employé du Service des achats à la retraite.

M. Jacques Vanderlinden est décédé le 22 janvier. Il était professeur émérite en droit à la retraite.

M Guy Cormier est décédé le 7 février. Il était au service de l'Université comme nettoyeur à la Faculté de droit.

M. Noël Girouard est décédé le 22 mars. Il était employé à la retraite du Service d'entretien et de réparation de l'Université.

Mme Léontine Bourque est décédée le 29 mars. Elle était employée à la retraite du Service d'entretien et de réparation de l'Université.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 7 avril 2021 accompagné d'un projet d'ordre du jour. La réunion est convoquée par la présidente du Conseil des gouverneurs, Edith Doucet. Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Pour faciliter la prise des présences, la secrétaire générale demande à chaque participante et participant d'activer sa caméra dans le logiciel de la réunion. Elle confirme que le quorum est atteint et que tout est en règle quant au droit de présence.

6. CORRESPONDANCE

Un courriel d'Étiennette Bossée a été reçu le 17 février 2021 au Secrétariat général ainsi qu'une lettre datée du 25 mars de Nicole Somers adressée à Mme Edith Doucet. Les deux correspondances annoncent la démission de ces deux membres du Conseil des gouverneurs pour des raisons personnelles.

7. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Voir le Document B, p. 1-7

7.1. Nominations au Conseil des gouverneurs

7.1.1. Membre de la région du Sud-Est

Le président du Comité de gouvernance présente le profil professionnel de Richard Losier. M. Losier occupe depuis 2018 le poste de président des Services de santé Medavie du Nouveau-Brunswick. Il a aussi œuvré comme cadre supérieur dans le secteur médical au privé ainsi que pour le Réseau de santé Vitalité

R : 01-CGV-210417

Marc-Antoine Chiasson, appuyé par Denise Frenette, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs nomme **Richard Losier** comme membre résidant dans la région du Sud-Est pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

7.1.2. Membre de l'extérieur du Nouveau-Brunswick résidant dans la région de l'Atlantique

Le nom de Patrick Breton a été retenu par le Comité de gouvernance pour le remplacement de Laurel Broten. M. Breton compte plus de 25 années d'expérience de travail dans le monde des affaires auprès d'industries œuvrant dans des secteurs de croissance clés au Canada. Présentement, il est membre d'une équipe de direction chez Innovation Canada.

R : 02-CGV-210417

Marc-Antoine Chiasson, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs nomme **Patrick Breton** comme membre résidant dans la région de l'Atlantique pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

7.2. Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs

Voir le Document C, p. 1-3

7.2.1. Comité de finance

Le Comité de gouvernance a retenu le nom de Denis Mallet en remplacement de Chantal Thériault. Titulaire d'un MBA de l'Université de Moncton, M. Mallet a œuvré dans le monde des affaires que ce soit en tant que contrôleur ou directeur général. M. Mallet a aussi été très actif au sein de divers comités ou conseils en occupant entre autres la présidence du Comité de vérification à Assomption-Vie, de l'Association des producteurs de tourbe du Nouveau-Brunswick et du Conseil d'administration d'Entreprises Péninsule.

R : 03-CGV-210417

Marc-Antoine Chiasson, appuyé par Mireille Vautour, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs nomme **Denis Mallet** comme membre du Comité de finance pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

7.2.2. Présidence du Comité de finance

R : 04-CGV-210417

Marc-Antoine Chiasson, appuyé par Morel Caissie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs nomme **Denis Mallet** comme président du Comité de finance pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

7.2.3. Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure

Pour pourvoir le poste devenu vacant suite au départ de Mme Bossé, le Comité de gouvernance recommande la nomination d'Isabelle Paulin. Mme Paulin est avocate dans le secteur privé depuis plus de 15 ans.

R : 05-CGV-210417

Marc-Antoine Chiasson, appuyé par Denise Frenette, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs nomme **Isabelle Paulin** comme membre du Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure pour une durée indéterminée. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

7.3. Plan de travail 2020-2021

Voir le Document D, p. 1-3

Le président du Comité de gouvernance précise que le plan de travail du Comité de gouvernance est mis à la disposition des membres à titre d'information.

8. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)

Voir le Document A, p. 1-2

R : 06-CGV-210417

François Daigle, appuyé par Denis Mallet, propose :

« *Que les dossiers de l'ordre du jour de consentement soient adoptés tels que présentés.* »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

8.1. OJC Procès-verbaux CEX-210126, CEX-210309 et CEX-210406 (extraordinaire)

Les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif du 26 janvier, du 9 mars et du 6 avril sont reçus aux fins de discussion.

8.2. OJC Rapport des ressources humaines

Voir le Document E, p. 1-3

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* et des dispositions prévues aux paragraphes 87(1) et 88(1) des *Statuts et règlements*, et compte tenu des objectifs visés par cette politique et ces règlements, voici les recommandations présentées au Conseil des gouverneurs aux fins de ratification :

Campus de Moncton

Attribution de la permanence d'emploi ou de promotion

En conformité avec les dispositions de l'article 27 de la Convention collective entre l'ABPPUM (unité 1) et l'Université, il est recommandé qu'une sabbatique soit attribuée aux professeurs et professeuses suivants :

Conformément aux stipulations du paragraphe 25.32 ainsi qu'à celles des annexes « E » et « F » de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton, il est recommandé :

Que la permanence d'emploi et la promotion au rang d'agrégé soient attribuées à compter du **1^{er} janvier 2021** à la professeure et aux professeurs suivants :

Ghassan ABOU-SAMRA
Benoit LANDRY
Christine PAULIN

Département de génie civil
Département de génie mécanique
Secteur d'administration publique

Que la permanence d'emploi et la promotion au rang d'agrégé soient attribuées à compter du **1^{er} juillet 2021** aux professeurs et professeuses suivants :

Jules COMEAU
Octave KEUTIBEN
Érik LABELLE EASTAUGH
Josée NADEAU
Isabelle VIOLETTE

Département d'administration
Secteur d'économie
Faculté de droit
Département d'ens. au primaire et de psychopédagogie
Département d'études françaises

Que la permanence d'emploi soit attribuée à compter du **1^{er} juillet 2021** à la professeure suivante :

Annie ROY-CHARLAND

École de psychologie

Que la promotion au rang de titulaire soit attribuée à compter du **1^{er} janvier 2021** au professeur suivant:

Hamadou BOUBACAR

Département de comptabilité

8.2. **OJC Rapport des ressources humaines** (suite)

Que la promotion au rang de titulaire soit attribuée à compter du **1^{er} juillet 2021** aux professeures et professeurs suivants :

Jean-François BISSON	Département de physique et astronomie
Andrea CABAJSKY	Département d'anglais
Gabriel CORMIER	Département de génie électrique
Charles GAUCHER	École de travail social
Gilles MARCOUX	Département d'administration
Annie ROY-CHARLAND	École de psychologie
France TALBOT	École de psychologie
Mohamed TOUAIBIA	Département de chimie et biochimie
Christophe TRAISNEL	Secteur de science politique

Que la promotion au rang bibliothécaire III et la permanence soient attribuées à compter du **1^{er} juillet 2021** au bibliothécaire suivant :

Marc HARPER Bibliothèque Champlain

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Nominations faites par le VRER et le VRARH (pour information)

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs visés par cette politique, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH:

Campus de Moncton

La professeure **Dominique THOMASSIN** (Département d'études françaises) a été nommée responsable du Secteur langue en français pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2023.

La professeure **Isabel LANTEIGNE** (École de travail social) a été nommée directrice adjointe de son École pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2023, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

La professeure **Lise SAVOIE** (École de travail social) a été nommée directrice de son École pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

8.3. **OJC Rapport du Comité conjoint de la planification**

Voir le Document F, p. 1

8.3.1. **OJC Évaluation des programmes en administration publique et en gestion des services de santé****Recommandation 1**

Que le secteur Administration publique – Gestion des services de santé (AP-GSS) réduise le nombre de crédits obligatoires et le nombre total de crédits exigés par les programmes de maîtrise en AP et en GSS pour qu'ils passent de 48 à 45 crédits exigés et qu'il rationalise et actualise l'offre de cours en éliminant les redondances et en optimisant la mise en commun de certains cours, et ce, en tenant compte de l'expertise des professeures et professeurs.

8.3.1. **OJC Évaluation des programmes en administration publique et en gestion des services de santé** (suite)

Recommandation 2

Que le secteur AP-GSS développe des stratégies permettant de pérenniser les collaborations qui se sont avérées fructueuses avec les praticiens associés aux programmes afin de continuer à assurer un équilibre adéquat entre les dimensions théoriques et pratiques.

Recommandation 3

Que le secteur AP-GSS développe et mette en œuvre une stratégie à long terme relative à la médiatisation des cours afin d'améliorer l'expérience des étudiantes et étudiants dans les cours médiatisés.

Recommandation 4

Que le secteur AP-GSS et les étudiantes et étudiants se concertent pour développer davantage d'activités sociales et de réseautage.

Recommandation 5

Que le secteur AP-GSS mette plus en évidence la R-D-C des professeures et professeurs sur le site Web de l'Université.

Recommandation 6

Que le secteur AP-GSS développe des activités afin d'accroître les rapports entre les programmes et la communauté et de favoriser le recrutement des meilleures étudiantes et des meilleurs étudiants des programmes de 1^{er} cycle.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

9. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

Ajouts au point Affaires nouvelles :

22.2 Lancement d'un concours de cadre supérieur

22.3 Prolongation de la Convention collective avec l'ABPPUM

R : 07-CGV-210417

Isabelle Paulin, appuyée par Annie Hélène Boudreau, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

10. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-201205

R : 08-CGV-210417

Mathieu Lang, appuyé par Annie Hélène Boudreau, propose :

« Que le procès-verbal CGV-201205 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CGV-201205**11.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document G, p. 1-24

Note : Darius Bossé quitte la réunion pour ce point en raison d'un conflit d'intérêts potentiel sachant que la situation à l'Université Laurentienne y sera discutée.

Présentation du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier fait le point sur plusieurs objectifs, notamment les suivants : (1) rencontres universitaires, (2) relations avec les partenaires, (3) dossiers de l'Université de Moncton et (4) actualité.

Quelques faits saillants :

- Les rencontres avec les professeures et professeurs, la FÉÉCUM et l'ÀÉÉIUM se poursuivent.
- La cérémonie de clôture du Centre de leadership Frank McKenna-L'alUMni a eu lieu le 7 mars 2021. Vingt-cinq étudiantes et étudiants ont reçu une certification.
- Le colloque annuel des jeunes chercheurs a eu lieu en mode virtuel. Le tout a été couronné de succès malgré les effets de la pandémie.
- Des rencontres avec les membres de l'Assemblée législative du N.-B. incluant le premier ministre ont eu lieu au cours des derniers mois. Les présentations ont porté sur la révision de la *Loi sur les langues officielles*, la situation financière de l'Université, le dossier des sciences infirmières, la reconnaissance des diplômes, des bourses de recrutement pour les étudiantes et étudiants internationaux et autres.
- Des rencontres ont eu lieu avec des membres du gouvernement du Canada dont l'honorable Dominic LeBlanc.
- Nombreuses rencontres portant sur le dossier *Santé* ont eu lieu auprès de divers intervenants.
- Création du Comité consultatif du rectorat (CCR) – comité composé des membres de l'Équipe de direction, de la vice-rectrice adjointe, du vice-recteur adjoint, des doyennes et doyens ainsi que du directeur de la gestion stratégique des effectifs étudiants.
- Rencontres avec Universités Canada, ACUFC, AUA, Association des chaires de la francophonie de l'UO, Immigration francophone, et autres.

Le recteur et vice-chancelier indique que les quatre recteurs des universités publiques du Nouveau-Brunswick ont fait une demande conjointe au gouvernement du N.-B. pour obtenir des fonds afin de palier aux effets de la pandémie. La demande de 10 M\$ a été rejetée.

Par ailleurs, le recteur et vice-chancelier indique que nos étudiantes et étudiants seront de retour sur les campus en septembre. Certains cours seront offerts en mode virtuel en raison de la pandémie.

Dans le volet recherche, l'Université de Moncton abritera le Centre d'intelligence artificielle d'Énergie NB. Le Centre tirera parti des technologies nouvelles et émergentes dans le but d'améliorer la fiabilité, de réduire les coûts et d'améliorer la sécurité de la main-d'œuvre d'Énergie NB. Par ailleurs, l'Université a procédé à la création de la Chaire de recherche en santé sur le cannabis thérapeutique.

Enfin, l'Université de Moncton a ratifié une déclaration d'engagement avec Mi'gmaw'e'l Tplu'taqnn Inc. La signature virtuelle a eu lieu le 19 mars.

12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)*Discussion*

Les membres du Conseil des gouverneurs soulèvent des questions au sujet de la situation à l'Université Laurentienne. On rappelle que l'Université tente de retrouver sa viabilité financière depuis le 1^{er} février en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC), une première pour un établissement universitaire de cette taille. Le recteur et vice-chancelier indique qu'il n'a pas beaucoup d'information au sujet de la situation. Il note cependant que les ajustements se font en utilisant une approche mercantile. Nombreux programmes ont été affectés. Le 12 avril, l'Université Laurentienne a d'ailleurs mis fin à 69 de ses programmes, dont 28 de langue française. Le nombre de programmes a fondu de près de moitié. Plus de 150 employées et employés ont été licenciés. Les membres du Conseil des gouverneurs notent que la vitalité francophone de l'Ontario est atteinte. On parle d'une grande perte pour la famille francophone canadienne.

- Sur cette question, on suggère de maintenir une veille sur le dossier et voir comment on peut en tirer des leçons, notamment au niveau de la gouvernance, de l'érosion des finances et l'impact de mauvaises décisions. Ce sujet pourrait faire l'objet d'une formation.
- Universités Canada tente de trouver les raisons qui expliquent la situation à l'Université Laurentienne. Les réponses seront partagées avec le Conseil.
- Lors de la discussion, on indique que l'Université de Moncton doit demeurer fidèle à sa mission. Elle doit se donner des forces pour agir. Elle est une université francophone. Sa réalité et sa mission ne sont pas celles d'une université bilingue.

Le recteur et vice-chancelier indique que le projet de recrutement de l'Université de Moncton prévoit l'augmentation de 1000 étudiantes et étudiants d'ici 10 ans. Il discute de la question des frais différentiels. Il note que la majorité des donatrices et donateurs n'offre pas de bourses aux étudiantes et étudiants internationaux.

Enfin, le recteur précise que sa rencontre avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'honorable Blaine Higgs, a eu lieu en présence de l'honorable Trevor Holder, l'honorable Daniel Allain, Madeleine Dubé et Éric Larocque. Il s'agissait de faire mieux connaître l'Université de Moncton. La question de la situation financière de l'Université a été discutée.

R : 09-CGV-210417

Julien Massicotte, appuyé par Denis Mallet, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-210126**13.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-210309**14.1. Renouvellement du mandat de la vice-doyenne de la Faculté d'administration**

Voir le Document H, p. 1

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le dossier de Mme Izold Guihur qui sollicite un deuxième mandat au poste de vice-doyenne de la Faculté d'administration, poste qu'elle occupe depuis cinq ans.

L'article 8.0 de la *Politique de sélection des cadres* a été suivi. Le doyen de la faculté a entrepris les démarches habituelles telles que la création d'un comité consultatif de sélection et une consultation auprès de l'assemblée des professeures et professeurs ainsi que du conseil étudiant de la faculté. La candidature de Mme Guihur a été retenue.

Mme Guihur est professeure à la Faculté d'administration depuis juillet 2010. Elle détient un doctorat en administration des affaires, une maîtrise en gestion de projets, un baccalauréat ès sciences en biologie et un baccalauréat en ingénierie des matériaux et métallurgie.

Mme Guihur contribue au bon fonctionnement de la faculté ainsi qu'à son rayonnement. Elle a également un bon dossier de recherche.

R : 10-CGV-210417

Mathieu Lang, appuyé par Denis Mallet, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte le renouvellement du mandat d'Izold Guihur au poste de vice-doyenne de la Faculté d'administration pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

14.2. Autres

Aucune question n'est soulevée.

15. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-210406 (EXTRAORDINAIRE)**15.1. Nomination du vice-doyen à la Faculté des études supérieures et de la recherche**

Voir le Document I, p. 1

Le vice-doyen actuel terminera prochainement son deuxième mandat. Le titulaire du poste a indiqué qu'il ne solliciterait pas un troisième mandat. Le doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) a alors vu à la mise en place d'un comité consultatif de sélection pour pouvoir ce poste. Deux excellentes candidatures ont été reçues et celle de Benoit Doyon Gosselin a été retenue.

Le professeur Doyon-Gosselin est titulaire d'un doctorat en études littéraires, d'une maîtrise en études canadiennes et d'un baccalauréat en études françaises. Au niveau professionnel, M. Doyon-Gosselin a un solide dossier en recherche. Il a aussi de l'expérience dans l'encadrement d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs et dans la gestion de programmes.

15.1. **Nomination du vice-doyen à la Faculté des études supérieures et de la recherche** (suite)

R : 11-CGV-210417

Michelyne Paulin, appuyée par Morel Caissie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Benoit Doyon-Gosselin** au poste de vice-doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026.*

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

16. **AFFAIRES DÉCOULANT DU RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**

16.1. **Création du Diplôme en analyse et action communautaires**

Voir le Document J. p. 1-30

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le projet de création du Diplômes en analyse et action communautaires. Ce programme de deux ans a comme objectif de combler des besoins du marché de travail dans le secteur communautaire. À l'exception de deux nouveaux cours, ce programme de 54 crédits est composé de cours déjà existants. Ce programme court qui sera offert au campus d'Edmundston et de Shippagan comprend l'acquisition de compétences de diverses disciplines telles que l'analyse sociale, les ressources humaines et la gestion. Le VRER ajoute que l'inscription d'une étudiante ou d'un étudiant au programme assurera sa rentabilité. Par ailleurs, la création de ce programme a été appuyée par le Comité des programmes, le Comité conjoint de la planification ainsi que le Sénat académique.

En réponse à la question d'une membre qui a trait au fait que le programme ne serait pas offert au campus de Moncton, le VRER répond que ce campus offre déjà un très grand nombre de programmes terminaux.

R : 12-CGV-210417

Morel Caissie, appuyé par Isabelle Paulin, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création du Diplôme en analyse et action communautaires étant entendu qu'une évaluation du programme, en tenant compte du nombre d'inscriptions, aura lieu dans trois ans. »

Vote sur R12

Pour : 24

Contre : 1

ADOPTÉE

17. **RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE**

17.1. **Mise à jour du budget**

Présentation du vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) rappelle que le budget de l'Université de Moncton est habituellement adopté au mois d'avril. Il rappelle qu'en septembre 2020, l'Université a adopté le budget pour l'année 2020-2021 et le budget pour l'année 2021-2022.

Année financière 2020-2021

Le VRARH explique que l'Université de Moncton (trois campus) prévoyait un déficit de l'ordre de 5,9 M\$ pour l'année 2020-2021. Au niveau du déficit accumulé, on prévoyait un montant de 9,3 M\$. Il explique que certaines hypothèses ont été révisées au cours de l'année puisque les inscriptions ont été plus élevées que celles projetées.

17.1. Mise à jour du budget (suite)

À la lumière de ces nouvelles hypothèses, le surplus projeté est de l'ordre de 1,1 M\$. Le déficit accumulé serait de l'ordre de 2,2 M\$.

Notons que l'impact budgétaire total de la pandémie en 2020-2021 est estimé à plus de 3,9 M\$.

Année financière 2021-2022

Le VRARH rappelle que, selon les hypothèses de septembre 2020, le déficit projeté pour le budget 2021-2022 était de l'ordre de 2,7 M\$. À la lumière des nouvelles hypothèses portant sur les inscriptions et les subventions, l'Université prévoit un surplus de 859 000 \$.

Le VRARH présente le plan de redressement révisé.

Globalement, le VRARH est d'avis que les inscriptions et la rétention des étudiantes et étudiants expliquent une grande partie des variations. On note également l'augmentation des inscriptions internationales au campus de Shippagan. Par ailleurs, l'obtention d'une subvention de 2,5 M\$ du programme LOE doit être considéré comme un facteur important.

Le VRARH indique aux membres du Conseil que la subvention LOE ne sera pas remise l'an prochain. Cela dit, le VRARH est d'avis que le budget 2021-2022 sera équilibré.

Discussion

Plusieurs membres remercient le VRARH et les membres de son équipe pour l'excellent travail. Le plan de redressement porte des fruits; toutefois, il faut demeurer vigilant et soucieux des incertitudes liées à la pandémie.

Un membre demande s'il est possible de profiter de la livraison des cours en mode virtuel pour diminuer les coûts d'opération. Le VRARH indique qu'il y a des pistes intéressantes, notamment l'offre des cours en mode virtuel pour des étudiantes et des étudiants à l'international. Il faut se demander comment l'on peut utiliser de manière favorable les nouvelles technologies. Il faut également examiner les risques au niveau des services (logement, cafétéria, vie étudiante).

Au niveau de la préparation, une membre indique qu'elle aurait aimé recevoir un document afin de mieux saisir les nuances de la présentation.

Un membre note que les mesures qui furent mises en place pour boucler le budget sont les fruits de nombreux sacrifices de la part des employées et employés, des professeures et professeurs ainsi que des étudiantes et étudiants. Il faut reconnaître qu'on est « au bout du sac de la bourse ». Le membre indique que le mode de livraison des cours en mode virtuel est exceptionnel en soi. Il faut réfléchir aux avantages et désavantages de ce mode de livraison pour une formation universitaire. Le contact humain, entre autres, s'avère nécessaire pour bien former les gens.

Le recteur et vice-chancelier indique que des efforts collectifs sont nécessaires pour trouver des moyens d'augmenter les revenus. Il ne faut pas perdre de vue la mission première de l'Université de Moncton, soit de permettre aux Acadiennes et Acadiens d'avoir accès aux études postsecondaires au Nouveau-Brunswick.

18. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Kassim Doumbia, membre du Comité de placement, indique que le comité s'est réuni le 11 février 2021.

18. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT (suite)

Lors de cette réunion, les gestionnaires suivants ont fait des présentations :

- Northcape (actions des pays émergents)
- Mawer (actions étrangères)
- PH&N (actions canadiennes)

Le Comité a discuté des mises à jour de la *Politique de placement*. Des recommandations seront présentées au Conseil des gouverneurs prochainement.

Le Comité a examiné les rendements pour le fonds de dotation et les régimes de pension. On note un ralentissement au 4^e semestre.

Enfin, l'évaluation annuelle de tous les gestionnaires de fonds a été complétée. Tous les gestionnaires ont reçu un niveau de confiance « Élevé » à l'exception d'un gestionnaire qui a reçu un niveau de confiance « Moyen ».

19. RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT

Denise Frenette, membre du Comité d'audit, indique que le Comité s'est réuni le 22 mars 2021.

Lors de cette réunion, Grant Thornton a présenté la stratégie d'audit pour l'année se terminant le 30 avril 2021. On rappelle que le plan d'audit a pour objet de fournir une opinion à savoir si les états financiers sont préparés conformément aux *Normes comptables canadiennes* pour les organismes sans but lucratif. Le calendrier proposé indique que la communication des résultats de l'audit se fera en août 2021.

La prochaine réunion du Comité d'audit aura lieu le 24 août 2021.

20. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL POUR LE VOTE

R : 13-CGV-210417

Mathieu Lang, appuyé par Julien Massicotte, propose :

« *Que les fichiers Excel générés lors des votes avec Forms soient supprimés* »

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

21. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-210305

Le vice-recteur à la recherche et à l'enseignement (VRER) présente les faits saillants de la réunion du Sénat académique du 5 mars dont la création du Diplôme en analyse et action communautaires, l'évaluation des programmes en administration publique et gestion des services de santé et des modifications à quelques programmes d'études.

22. AFFAIRES NOUVELLES**22.1. Remerciements**

La présidente remercie chaleureusement les membres qui ont terminé leur mandat au sein du Conseil soit : Emmanuel Edou, Mathieu Lang, Émilie Parent, Nicole Somers et Chantal Thériault.

22.2. Lancement d'un concours de cadre supérieur

Le recteur et vice-chancelier indique que M. Edgar Robichaud qui occupe le poste de vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines prendra sa retraite en

22.2. Lancement d'un concours de cadre supérieur (suite)

décembre. M. Robichaud a occupé ce poste pendant huit années et le recteur et vice-chancelier le remercie pour son excellent travail.

Les premières étapes pour pourvoir le poste ont été enclenchées récemment.

22.3. Prolongation de la Convention collective avec l'ABPPUM

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que la Convention collective avec l'ABPPUM qui devait prendre fin à la fin juin sera prolongée jusqu'à la fin juin 2022.

23. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu le samedi 5 juin à 8 h 30.

24. CLÔTURE

La réunion se termine à 12 h 43.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale

DOCUMENTS

Conseil des gouverneurs • CGV-210417

